



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL

ASSOCIATION NATIONALE RÉGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901 ET ENREGISTRÉ SOUS LE N° 95/038/MISAT/DC/DAI/SAAP ASSOC

Avis d'appel d'offres ouvert international

Autorité contractante : Fédération Béninoise de Football (FBF)

Référence : Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI) N° 001 du 15 février 2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés.
2. La Fédération Béninoise de Football (FBF) a obtenu de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) des ressources afin de financer la réalisation des travaux d'aménagement d'une pelouse en gazon synthétique à Missérété et à N'Dali répartis en deux (02) lots ainsi qu'il suit et objet du présent appel d'offres international :
 - a. Lot 1 : Terrain de Missérété
 - b. Lot 2 : Terrain de N'Dali
3. Les candidats pourront remettre une offre pour un (01) ou les deux (02) lots, chaque lot faisant l'objet d'une attribution par marché séparé.
4. Un candidat peut être déclaré attributaire des deux (02) lots à condition de satisfaire aux conditions stipulées dans les Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres international (DPDAOI)
5. La Fédération Béninoise de Football (FBF), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux
6. Le délai d'exécution est de trois (03) mois par lot à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.
7. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la Loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite Loi
8. Les exigences en matière de qualification sont :
 - être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises spécialisé (es) en BTP ;
 - disposer du matériel et du personnel essentiels exigés pour l'exécution des travaux ;

- le soumissionnaire doit établir qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : cinquante millions (50 000 000) de francs CFA justifiés par une attestation de capacité financière authentique en original conforme au modèle du DAO et délivrée par une Banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ;
- disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction des trois (03) dernières années (2019 ; 2020 ; 2021) égal au moins à une fois le montant de l'offre justifié par les états financiers validés par un organe compétent en la matière selon les règles en vigueur dans le pays du soumissionnaire ;
- avoir réalisé avec satisfaction au moins deux (02) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (2017 ; 2018 ; 2019 ; 2020 ; 2021) ou l'année en cours justifié par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive accompagné (e)s des pages essentielles des marchés y relatifs ;

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Fédération Béninoise de Football (FBF), Quartier DJASSIN, 3è arrondissement Porto-Novo, 01 BP 112 Porto-Novo, Tél : (229) 20 21 41 42 / email : infofebefoot@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à la même adresse aux heures suivantes : de 08 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 tous les jours ouvrables.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir **gratuitement** un dossier d'appel d'offres complet (en version électronique) à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Fédération Béninoise de Football (FBF), Quartier DJASSIN, 3è arrondissement Porto-Novo, 01 BP 112 Porto-Novo, Tél : (229) 20 21 41 42 / email : infofebefoot@yahoo.fr, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures (heure locale) à compter du **17 février 2022**. Ce dossier sera envoyé aux candidats sous le format PDF par voie électronique. La demande du candidat relative au dossier d'appel d'offres devra être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la FBF par mail à l'adresse précitée.

11. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux exemplaires physique à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Fédération Béninoise de Football (FBF), Quartier DJASSIN, 3è arrondissement Porto-Novo, 01 BP 112 Porto-Novo, Tél : (229) 20 21 41 42 / email : infofebefoot@yahoo.fr, au plus tard le **18 mars 2022 à 10 heures 00 précises (heure locale : GMT+1)**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants dument mandatés des soumissionnaires présents, à l'adresse ci-après : salle de réunion de la FBF située au Quartier DJASSIN, 3è arrondissement Porto-Novo, 01 BP

112 Porto-Novo, Tél : (229) 20 21 41 42 / email : infofebefoot@yahoo.fr, le même jour à 10h 30 minutes.

12. L'offre doit comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trente millions (30 000 000) francs CFA.
13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Porto Novo, le 15 février 2022

**Pour la Personne Responsable des
Marchés Publics
Le Secrétaire Général**



Claude PAQUI